

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY RENFORCE SON EXPERTISE EN RÉGLEMENTATION BANCAIRE ET FINANCIÈRE AVEC L'ARRIVÉE DE LOUIS DEGEORGES, COUNSEL

August Debouzy | 07/05/26 |

August Debouzy annonce l'arrivée de Louis Degeorges en qualité de Counsel. Sa solide expertise juridique en réglementation bancaire, services financiers et fintech s'inscrira dans l'ensemble des pratiques et des équipes du cabinet, dans une logique pleinement intégrée, fidèle à son modèle full-service.

Avocat au barreau de Paris, Louis Degeorges accompagne depuis plus de dix ans des banques, établissements financiers, sociétés de gestion, compagnies d'assurance et fintech sur des problématiques complexes de régulation.

Il intervient notamment sur :

- les enjeux réglementaires liés aux opérations stratégiques dans le secteur financier (M&A, private equity),
- les règles applicables à la fourniture de services et à l'exercice d'activités bancaires et financières,
- les relations avec les autorités de supervision (AMF, ACPR, BCE), notamment en matière de contrôles, enquêtes et procédures disciplinaires,
- les sujets de conformité, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT),
- ainsi que sur les transformations du secteur liées à la digitalisation des services financiers (fintech, actifs numériques, dont l'euro numérique, blockchain, PSD2/PSD3).

Il a ainsi été impliqué dans plusieurs opérations d'envergure dans les secteurs bancaire et financier, ainsi que dans des dossiers réglementaires sensibles, notamment dans le cadre de la cession des activités de banque de détail de HSBC en France et de procédures disciplinaires devant l'ACPR. Il accompagne également de grands groupes bancaires sur l'impact des évolutions réglementaires sectorielles sur leurs activités et leurs modèles opérationnels.

À la croisée du transactionnel, du réglementaire et des sujets d'innovation, son profil répond à une demande croissante des clients pour des approches intégrées sur ces enjeux. Il accompagne également des acteurs de la place financière marocaine, contribuant à son développement international sur ces enjeux.

« Nous nous positionnons sur un terrain où les attentes des clients évoluent très vite : celui d'une régulation financière devenue à la fois plus technique, plus stratégique et plus transversale. Le profil de Louis nous permet d'y répondre avec une approche qui articule expertise juridique, compréhension des opérations et lecture des dynamiques de marché », déclare **Mahasti Razavi**, Managing Partner.

« Rejoindre August Debouzy était pour moi une évidence : l'un des rares cabinets indépendants de la place à conjuguer ambition, agilité et pluridisciplinarité, avec un réel enjeu de structuration transverse de son expertise en réglementation bancaire et financière, au service de l'ensemble de ses pratiques. À l'heure où la finance se transforme en profondeur et face à la complexification du paysage des risques pour les entreprises, c'est ici que l'on peut accompagner utilement, dans la durée, les établissements financiers, les fintech et les investisseurs, contraints de naviguer entre quête d'innovation et devoir de conformité », ajoute **Louis Degeorges**.

Biographie





Diplômé d'un Magistère de juriste d'affaires européen (Université Nancy II, 2012), de l'ESSEC (2013), d'un LL.M. en droit financier international du King's College London (2014) et titulaire du CRFPA (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2014), il est avocat au barreau de Paris depuis 2016.

Il a exercé au sein de cabinets d'avocats internationaux de premier plan (Linklaters, Freshfields) ainsi que d'institutions financières majeures (BNP Paribas CIB, Caisse des Dépôts et Consignations).

Reconnu par Best Lawyers 2026 (Ones to Watch – Banking and Finance), il conseille des acteurs français et internationaux sur un large éventail de problématiques réglementaires, notamment les agréments, changements de contrôle et transferts d'activité.
